L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 15 AOUT 188

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LABRADOR, Collier, mercredi, 13 aout.
CANADA de Kersabiec, mercredi, 20 aout.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 27 aout.

Prix du passage pour le Havre. Première cabine (vin compris)..$80 et $100
Deuxième classe..........$60

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $22 avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER, 61 rue Carondelet, au premier

North German Lloyd.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA GALVESTON.

Prix du passage d'entrepont, de Brême à la Nouvelle-Orléans ou à Galveston, directement ou par voie de New-York, $35.

Les soussignés émettent des ordres pour ces passages payés d'avance.

Notre agent du Texas, M. G. WALDO, à Houston, émet des ordres pour passages, payés d'avance pour tous les points de l'intérieur du Texas.

Des billets pour cabines ou l'entrepont, entre New-York et Brême, sont émis par les soussignés.

Billets d'entrepont (aller ou retour) $20.

La compagnie se réserve le droit de modifier les taux du passage ou jours de départs, sans avis préalable.

ED. F. STOCKMEYER & Cie, Agents-généraux, 42 rue de l'Union.

22 nov—

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U., partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS,

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont, $20; payé d'avance à Anvers, $18; excursion, $36, y compris literie; 2e chambre, $50; excursion, $90. Salon, de $60 à $90; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts. 55 Broadway, N. Y.

A. K. MILLER & CO, 35 Carondelet,
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.

2 nov—1an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 20 aout, à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants—

KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

LOUISIANA, Capt. Gager

partira de son quai, au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0

Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON & CO, Rue Carondelet No 41.

4 mars—1an

MANDEVILLE, COVINGTON et les SOURCES D'ABITA.

Vapeur de la Malle des Etats-Unis NEW CAMELIA.

SAISON D'ETE,

Commençant le 1er Mai 1884.

Le vapeur partira de Mileneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:

	TRAINS
Lundis et Jeudis, pour Mandeville, Madisonville, Old Landing	1 p. m.
Mardis, Vendredis et Samedis, pour Mandeville et Madisonville, étendant l'excursion de Samedi jusqu'à Old Landing	4 p. m.
EXCURSIONS.	
Mercredis, pour Mandeville et Old Landing	8 a. m.
Dimanches, pour Mandeville et Old Landing	7 a. m.
Mercredis, pour Mandeville et Madisonville	6 p. m.
Dimanches, Madisonville directement	6 p. m.
RETOUR	
Laissera Madisonville Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis	5 a. m.
Laissera Old Landing Mardis et Vendredis	6 a. m.
Laissera Old Landing, Excursions Mercredis et Dimanches	3 p. m.

L'eau et le temps le permettant.

PRIX DU TRAJET aller ou retour...$1 00
JOURS D'EXCURSION, aller et retour..$1 00

Enfants, moitié prix.

Le fret est reçu journellement à la gare de fret du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent, 47 rue Carondelet.

20 avril—

Ligne de la rivière Rouge et de la côte.

BUREAU: 46 RUE DU CAMP. (1re étage.)

CHAS. P. TRUSLOW, Président. M. N. WOOD, Surintendant. CHAS. W. DROWN Secrétaire.

BAYOU LAFOURCHE.

Pour Laurel Vallée et tous les débarcadères intermédiaires.

ASSOMPTION

Part tous les LUNDIS, MERCREDIS et les VENDREDIS, à 12 M.

Côte Supérieure et Donaldsonville.

WHISPER.

Part à midi, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, descendant la Côte les autres jours. Des commis se trouveront sur la Levée en tout temps pour recevoir le fret pour tous les bateaux ci-dessus nommés.

20 janv— B. RIVET, Agent.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 13 rue Dauphine, immédiatement après ... à la ... de la rue ...

Opérations de tout genre faut le ... de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY. D. D. S,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

156.......RUE DU CANAL.......156 près Baronne.

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix e fabrique. 25 aout

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE

ENTRE LE HAVRE, ANVERS, BORDEAUX ET LA NLLE ORLEANS.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx
Nantes	3,578 Tx.		

Le nouveau Steamship MARSEILLE partira pour le Hâvre vers le 1er octobre, et sera suivi par le steamship PARIS vers le 1er novembre 1884.

Billets de passage de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, 2ème classe, $60, entrepont, $40.

Billets d'aller et retour [entrepont], valables pendant six mois, $66, d'Anvers ou Bordeaux.

Ordres pour billets de passage [entrepont] d'Anvers et de Bordeaux à la Nouvelle-Orléans $30, payable d'avance.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.

A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture [avec vin ou café], lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.

Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.

Le steamship MARSEILLE partira du Hâvre le 19 août, d'Anvers le 27 août et de Bordeaux le 1er septembre.

La Compagnie se réserve les droits de changer les dates des départs, et de remplacer ces vapeurs par d'autres.

Pour achats de billets, etc., s'adresser à

FORSTALL, CLAYTON & CO. 178 rue Commune.

13avril—

PHARMACIE DUCONGE.

39..........RUE DE CHARTRES..........39

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.

Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.

Agence pour la vente du Wilker's Dysentery Remedy. 1er sept 83—1 an

FRANTZ & OPITZ.

Coin des rues Royale et Bienville

Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres

WALTHAM ET SUISSES.

Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie et argent massif et plaqués, des Ciseaux pour les dames, etc., etc. Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.

Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.

N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés ni d'articles de qualité inférieure.

Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.

1er sept—1an

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.

DE MILNEBURG. Départ.	DE LA VILLE. Départ.
5:00..........a. m	5:30..........a. m.
6:30..........a. m.	7:00..........a. m.
7:30..........a. m.	8:00..........a. m.
8:30..........a. m.	9:30..........a. m.
11:00..........a. m.	11:30..........a. m.
12:01..........p. m.	1:00..........p. m.
1:30..........p. m.	2:00..........p. m.
2:30..........p. m.	3:30..........p. m.
3:30..........p. m.	4:00..........p. m.
4:30..........p. m.	4:30..........p. m.
5:00..........p. m.	5:00..........p. m.
5:30..........p. m.	5:30..........p. m.
6:00..........p. m.	6:00..........p. m.
6:30..........p. m.	6:30..........p. m.
7:00..........p. m.	7:00..........p. m.
7:30..........p. m.	7:30..........p. m.
8:00..........p. m.	8:00..........p. m.
8:30..........p. m.	8:30..........p. m.
9:00..........p. m.	9:00..........p. m.
9:30..........p. m.	9:30..........p. m.
10:00..........p. m.	10:00..........p. m.
10:45..........p. m.	10:45..........p. m.
11:30..........p. m.	12:15..........a m.

Le dimanche les trains partiront toutes les demi-heures après 2 P. M. Les trains partant de Milneburg à 10:45 et 11:30 P. M. iront jusqu'à la rue du Canal. Saout—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD

LA VIEILLE ROUTE, SI SURE.

Qui conduit à toutes les villes de l'Est sans changement de car, et qui passe par Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fe, Lynchburg, et Washington, D. C., en chars dortoirs. Trains complet de la Nlle-Orléans à Louisville.

	Départ.	Arrivée.
Express	8:20 a. m.	9:50 p. m
Côte accomodations	3:35 p. m.	9:05 a. m
Malle rapid	6:25 p. m.	9:15 a. m

Un seul changement de cars, jusqu'aux villes de l'Est. Bureau des billets, coin St Charles et Commune où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les "sleeping cars."

C. P. ATMORE, Agent Gén. des Pass.
JOHN KILKENY, Assist-Agent-Gén des Pass.
W. B. KNISKEW, Agent pour les billets,
O. M. DUNN, Surintendant Général

J. T HARAHAN, Directeur Général

26 janv—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.

THE OLD RELIABLE ROUTE.

To all Eastern cities. Through without change to Mobile, Montgomery, Pensacola, Nashville, Louisville Cincinnati, Atlanta, Savannah, St. Louis, Jacksonville, Fla., Lynchburg and Washington, D. C., in Pullman cars. Entire trains through from New Orleans to Louisville.

	Leave.	Arrive.
Express	8:20 a. m.	9:50 p.m
Coast accomodation	3:35 p. m.	9:05 a. m
Fast Mail	6:25 p. m	9:45 a. m

Only one change of cars to Northern and Eastern cities. Ticket office, corner St Charles and Common streets, where sleeping car accommodation can be secured.

C. P. ATMORE, General Pass. Agent.
JOHN KILKENY, Asst Gen. Pass. Agt.
W. B. KNISKEW, Ticket Agent,
O. M. DUNN, Gen. Superintendent.

J. T. HARAHAN. [General Manager.

28 janv—

Grande Route Jackson.

Illinois Central Railroad.

Convois à passagers, doubles tous les jours.

Départs.	Arrivées.
Express No 2..9.15 A. M.	Express No 1..7.00 A. M.
Express No 4..5.30 P. M.	Express No 3..10.45 A. M

Excursion du Dimanche part..........7:30 a m
Excursion du Dimanche arrive..........8:20 p m

Le Standard Gauge, voie ferrée en acier à tous les points, Nord, Est et Ouest, faisant usage de chars dortoirs d'une extrémité à l'autre du chemin sans changement de voiture à Chicago, St. Louis, Memphis et Cincinnati

Un seul changement d'ici à New-York et les villes de l'Est.

Bureau des billets, 22 rue du Camp, coin Commune.

MATT. KENNEDY, Agent des Billets.
WM. MURRAY, Agent Général des Passagers pour le Sud.
J. W. COLEMAN, Assist. Agent Gén. des Passagers.

11déc

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi.

Les trains arrivent et partent de la gare du chemin de fer Jackson.

No 2 part à 5 h. P. M. No 1 arrive à 10 h. A. M.
No 4 " 11 A. M. No 3 " 3:10 P. M.

Le No 2 va jusqu'à Bâton-Rouge seulement. Le No 4 va jusqu'à Wilson, Lne., à 33 milles au Nord de Bâton Rouge; fait jonction à Kilbourne, Lne., avec les chemins de fer Clinton & Port Hudson, et à Bâton-Rouge, avec le steamer "Morning Star", pour Bayou Sara.

Les deux trains quittant la Nlle-Orléans font jonction à Burnside avec le steamer "Clifer," pour Donaldsonville.

JOHN BRADLEY Surintendant.

22 juin—

New Orleans and Mississippi Valley Railroad.

Trains arrive & leave from the Jackson passenger depot.

No 2 leaves 5.00 P. M. No 4 leaves 11.00 A. M.
No 1 arrives 10.00 A. M. No 3 arrives 3.10 P.M.

No 2 runs North only to Baton Rouge. No 4 runs to Wilson, La., 33 miles North of Baton Rouge, makes connection at Kilbourne, La., with Clinton & Port Hudson RR. and at Baton Rouge with steamer "Morning Star," for Bayou Sara.

Both trains leaving New Orleans connect at Burnside with steamer "Clipper," for Donaldsonville.

JOHN BRADLEY, Superintendent.

22 juin—

CHEMINS DE FER

Great Jackson Route.

Illinois Central R. R. Co.

Double daily Passenger trains.

Leave.	Arrive.
Express No 2.9:15 A M.	Express No 1.7:00 A.M.
Express No 4.5:30 P.M.	Express No 3.10:45 A.M

Sunday Excursion leaves..........7:30 a m
Sunday Excursion arrives..........8:20 p m

The Standard Guage, Steel Rail Route to all points North, East and West, with Pullman Sleepers through without change to Chicago, St. Louis and Cincinnati, and but one change to New York and other Eastern cities.

Ticket office—22 Camp St., cor. Common.

MATT. KENNEDY, Ticket Agent.
WM. MURRAY, Gen. Southern Pass. Agt.
J W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.

12 déc—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific, Star & Crescent, voie toute ferrée, composée de Morgan's L. & T. R. R., G. H. & S. A. System, et Southern Pacific Railway.

Départ..........1 P. M.
Arrivée..........11:30 A. M.

Chars-dortoirs entre Raceland, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Président.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.

17 mai 84—1 an

QUEEN AND CRESCENT LINE. New Orleans and North-eastern Railroad.

Ligne courte pour le fret et les voyageurs pour tous les points

Au NORD et à l'EST et dans le NORD-OUEST.

Doubles trains-express solides par jour jusqu'à Chattanooga et Cincinnati.

	Départ de la Nlle-Orléans	Arrivée à la Nlle-Orléans
Express du matin	11:00 A M.	4:10 P. M.
Malle-express du soir	10:00 P. M.	6:00 A. M.

Bureau pour contrats de fret et billets,

24 et 36 rue St-Charles.

R. H. GARRATT, Ticket Agent.
N. M. CARTER, Contracting Agent.
BARNARD BROWN, Gen'l Frt. and Pass Agt. N. O and N. E.
T. S. WILLIAMS, Supt. N. O and N. E. R. R. Nlle Orléans, La.
E. P. WILSON, Gen'l Pass. Agent.
H. COLLBRAN, Gen'l Frt. Agent. Queen and Crescent Line. Cincinnati, Ohio.

22 janv—6m

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.

VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE

des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.

Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.

Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur course jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.

Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.

R. W. GILLESPIE, Agent-Général au Sud, Nlle-Orléans, Lne.
J. O. WALLER, Agent-Général du départ des passagers Mobile, Ala.

ASSURANCES.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS, NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.]

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:		
On fire risks	$255,251 36	
On marine risks	17,931 68	
On river risks	20,305 94	
Total premiums		$293,488 98
Less unearned premiums		71,240 00
Net earned premiums 31st May, 1884		$222,248 98
Losses paid—		
On fire risks	$105,667 03	
On marine risks	6,553 87	
On river risks	6,104 92	
Taxes and expenses less interests	15,843 99	
Reinsurances and returns premiums	21,137 18	
		155,306 99
Profits		$66,941 99
The company has the following assets:		
Real estate		$247,045 88
City time		2,000 00
Bank, railroad and other stocks		63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge		162 590 32
Bills receivable		69,964 67
Premium in course of collection		21,926 85
New Orleans Water Works Co		7,430 50
Stock of Vallette Dry Dock Co		11,362 50
Louisiana consols		15,626 25
Cash on hand		46,280 58
		$648,151 34

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA. Parish of Orleans, City of New Orleans. }

Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Maspero,	Jno B. Lallande,
M. W. Smith,	J. J. Fernandes,
D. Fatjo,	Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare,	D. A. Chaffraix.
B. W. Taylor,	Chas. Lafitte.

17 juin—

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1|2 rue Carondelet.

Quatorzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1884.

Conformément à sa Charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1883:

Primes sur risques de feu		$499,634 93
Primes sur risques de mer		98,191 53
Primes sur risques de rivière		23,466 14
		$621,292 60
A ajouter — Primes non acquises de 1882 acquises en 1883		140,426 00
Total des primes		$761,718 60
A déduire — Primes sur risques non terminés	$158,474 00	
Primes remboursées	5,258 01	163,732
Primes nettes acquises		$597,986 58
A ajouter—Intérêts et profits et pertes		14,137 13
		$612,123 71
Pertes payées sur les risques de feu	$263,759 05	
de marine	46,308 83	
de rivières	4,144 02	
Pertes non ajustées	20,000 00	
	$334,211 90	
Réassurances	106,410 33	
Réfaction (Rebate)	24,296 26	
Commission d'Agences	69,825 88	
Dépenses d'Agences	9,486 69	
Taxes et Licences	3 544 08	
Dépenses de Bureau	28,278 32	
Dépenses casuelles	3,781 53	579,834 99
Bénéfice net		32,288 72
En moins — Dividende d'intérêts pour le 1er semestre de 1883, cinq pour cent, déclaré au 30 juin 1883		15,000 00
Balance des Bénéfices		$17,288 72

ACTIF.

200,000 Bons des Etats Unis 3 0|0, 70,000 Bons des Etats Unis 4 0|0	$289,000 00
Argent en caisse	55,901 31
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississipi	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	54,102 37
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	37,953 87
Propriétés foncières	1,500 00
Prêts sur hypothèques	63,806 20
Effets à recevoir	2,368 32
Actions	3,840 00
Valeur de la balance du dépôt dans le New Orleans National Banking Association	5,119 68
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$532,091 75

PASSIF.

Capital payé en plein	300,000 00	
Fonds de réserve	34,203 53	
Dividendes non réclamés	2,125 50	
Pertes non réglées	20,000 00	
Primes sur risques non expirés	158,474 00	
		514,803 03
Surplus		$17,288 72

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
LEON SERÉ, Secrétaire.

[Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. }

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 18 janvier 1884.

G. LE GARDEUR, Jr, Notaire.

..., le 18 janvier 1884, il a été résolu de payer sur demande un dividende d'intérêt de CINQ pour cent (5 0|0) pour le second semestre du capital de l'Association.

LEON SERÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS:

HENRY ABRAHAM,	TH. BRIERRE,
PIERRE LANAUX,	THOS. WILTZ,
HY. TREMOULET,	DAN'L WENDLING,
F. W. HUNTINGTON,	JOHN THIBAUT,
A. DENIS LANAUX,	J. B. VINET,
A. LAMBERT.	G. LANAUX,

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président, NEWTON BUCKNER, A. DTLVAILLE RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.

Nouvelle-Orléans ... novembre 83.

ASSURANCES

Etat Annuel des affaires de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 1 décembre 1882.

Primes d'incendie	$644,118 33	
Primes maritimes	227,403 48	
Primes de rivières	37,703 99	$909,225 80
Primes acquises pendant l'année 1882		201,117 02
Total des primes		$1,110,342 82
A déduire—		
Réservé pour risques non échus	$216,697 92	
Primes remboursées	88,840 82	
Réassurances	167,917 84	475,456 58
Primes acquises		$634,886 24
A ajouter:		
Intérêt sur placements	$33,382 42	
Sauvetage	7,713 48	41,095 90
Revenu net		$675,982 14
A déduire—		
Pertes par le feu	$332,155 56	
Pertes maritimes	107,175 30	
Pertes de rivières	7,746 6	
Total des pertes	$447,077 51	
Réfaction, commissions, taxes, etc., dépenses	213,556 33	660,633 84
Profits nets		$15 348 30
A ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes après avoir payé aux actionnaires $50,000 de dividendes		88,205 15
Total du surplus		$103,553 45
A déduire—		
Pertes ajustées, non payées et, en litige		58,438 46
Surplus net		$45,114 99

ACTIF, VALEUR DU MARCHÉ AU 31 DÉCEMBRE 1883.

Argent en banque	$94,189 36
Bons 4 0|0 des Etats-Unis	48,000 00
Bons du New Orleans Waterworks	26,000 00
Bons New Orleans City Railroad Co	27,500 00
Bons New Orleans Pacific Railway	1,220 0
Bons Louisiana Ice Manufacturing Co	4,000 00
ons Levee Steam Cotton Press	24,720 00
Bons Bataillon Washington Artillery	500 00
Bons St Bernard Steam Engine	100 00
Actions du New Orleans City Rail-road Co	1,500
Actions de la State National Bank	700 0
Actions de Valette Dry Dock Company	4,000 00
Actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co	1,260 00
Actions du New Louisiana Jockey Club	750 00
Propriété foncière de vil'	63,581 00
Billets 1re hypothèque	129,364 08
Prêts sur demande	66,920 17
Billets garantis par nantissement	10,000 00
Billets à recevoir en règlement de primes	3 45
Primes en cours de collection	110,149 44
Dû par agents et en voie de transmission	916 65
Compte en suspens	283 36
Dû par compagnies d'assurances pour réassurance	8,838 07 — $839,440 56

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour primes non acquises	216,697 92
Réserve pour pertes non ajustées et non payées	58,438 46
Dividendes non réclamés	370 50
Dû à compagnies d'assurances pour réassurances	14,818 71
Surplus net comme ci-dessus	45,114 99 — $839,440 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 11 janvier 1884.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié plus haut, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER,
H. GALLY,
CHAS. LAFITTE.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1884, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent sur le fond capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1884.

DIRECTEURS.

JULES ALDIGÉ.	H. GALLY,
THEO. BRIERRE.	CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL,	PIERRE POUTZ,
ANT. ...RRE,	AD. SCHREIBER,
C. T. DUGA...	CHAS. E. SCHMIDT.
FATJO.	JULES TUYES.

... des Fair Grounds.

... départ: rue du ... Dauphine jusqu'à ... jusqu'à Broad, Broad jusqu'à la station d'arrivée ... suivent la même route; aux ... du tourner dans la rue Broad ... Dumaine jusqu'au Bayou ... longent les bords du Bayou ... la Grande Route St-Jean ... station ... en passant ... porte des Fair Grounds, qui ... sauvage. Le retour s'o... par la Route Gentilly, la Le Broad, la ... St-Pierre, et principalement par la rue des ... jusqu'à la rue du Canal.

Compagnie d'Assurances des FACTORS AND TRADERS,

49 rue Carondelet.

Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1884.

Les Directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires pour les vingt mois finissant le 31 décembre 1883:

Primes—		
Sur les risques d'incendie	$713,177 09	
Sur les risques de rivières	160,393 28	
Sur les risques de mer	29,249 62	
Primes non échues de 1882	76,079 00	
		$987,898 96
Déduire—		
Primes non échues	163,576 89	
Primes remboursées	66,902 94	
Réassurances	120,080 49	
		350,560 12
Primes nettes gagnées		$637,338 84
Ajouter—		
Intérêt sur les placements	72,677 83	
Sauvetage reçu	6,161 48	
		78,839 31
Revenu net		$716,173 15
Déduire—		
Pertes sur l'incendie	$251,958 22	
Rivières	71,952 41	
Mer	21,913 99	
	$345,824 66	
Réfactions	67,942 33	
Commissions	55,781 34	
Dépenses générales, impressions et fournitures de bureau	83,337 56	
Bureau des Réassureurs	9,149 65	
Taxes d'Etat et de Ville	58,462 05	
		620,497 59
Balance		$95,680
A outer profits et pertes, gain dans les valeurs sur le marché, sur les placements		98,692 26
		$194,372 82
Intérêt payé en novembre 1882	$50,000 00	
Intérêt payé en juillet 1883	66,665 40	
		116,665 40
		$77,707 42
Pertes non payées		79,430 55

La compagnie a l'actif suivant:

Comptant en caisse	...
Comptes en voie de collection	$169,016 57
Billets à recevoir, notes en nantissement	159,595 98
Billets à recevoir, billets à primes	27,585 72
Billets à recevoir, billets hypothécaires	5,983 39
Actions de banque et autres, valeur du marché	104,127 07
Bons des Etats-Unis, valeur du marché	42 066 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché	194,...2 00
Immeubles	209,000 00
Installation et meubles de bureau	186,000 00
Dû au sauvetage	4,500 00
	12,500 00
Faisant un total de	$1,096,036 73

qui précède est une copie vraie et exacte de ... compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans. }

Fait et signé sous serment pardevant moi, 17ème jour de janvier 1884.

(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs,

Robn I. Noble,	John Chaffe,
Richard Milliken,	Sam'l Friedlander
Sa M. W...msley,	A. H. May,
Samuel H. Boyd,	Wm J. Behan,
L. F. Eshleman,	Chas Chaffe,
C. C. Jurey	Wm Hartwell,
J. Leeds,	A. T. Lamb,
Louis Bush,	A. Brittin,
John I. Adams,	R. T. Buckner,
Chas E. Black,	O. Hopkins,
Jno. V. Richards,	Thomas Day,
Sam'l Delgado,	John P. Richardson
Jas T. Bodd,	

19 janv—1m

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des POMPIERS

De la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 33 rue du Camp.

Neuvième Etat de Situation Annuel.

Conformément à l'article 10 de sa charte, cette compagnie publie l'exposé de ses affaires durant l'année expirant le 31 décembre 1883:

Primes reçues pour des risques d'incendie		$159,570 89
Primes reçues pour des risques de rivières		23,970 89
Primes reçues pour des risques maritimes		4,161 96
Total de primes reçues		$187,703 74
Moins—		
Pertes par l'incendie	$56,600 60	
Pertes sur les rivières	7,234 90	
Pertes sur les mers	849 60	
Réfaction	25,555 64	
Réassurances	15,489 60	
Primes remboursées	14,621 41	
Licenses et taxes	6,040 34	
Dépenses, commission, loyer, Bureau des Réassureurs Fire Underwriters Association, Babcock et Corps de Patrouille, etc., intérêt, escompte et intérêt	20,757 35	
		147,149 44
Profits		$40,554 30

La compagnie a l'actif suivant:

Billets du capital-actions	$11,686 22	
Comptant en banque et en caisse	127,945 61	
Prêts sur collatéraux et hypothèques	164,967 03	
Billets à recevoir	18,361 56	
Installations, meubles de bureaux	4,314 90	
Primes en voie de perception	36,178 57	
		$363,453 89
Passif:		
Capital actions	$150,000 00	
Réserve pour primes non échues, fonds de réserve et surplus	180,825 15	
Pertes non ajustées	8,870 57	
Intérêt, dividendes, etc., loi déclarés et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions	23,758 17	
		$363,453 89

Le bilan qui précède est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, le 16me jour de janvier 1884.

W. O. HART, Notaire

NOUVELLE-ORLEANS, 16 jan. 1884.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants sur les profits nets de l'année finissant le 31 déc 1883, à savoir:

DIX POUR CENT (10 pour cent) intérêt annuel; et CINQ POUR CENT (5 pour cent) intérêt-dividende sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT (15 pour cent) par an.

CINQ POUR CENT, au Fonds de réserve, conformément à la Section 3 de l'Article VIII de la Charte.

VINGT-CINQ POUR CENT (25 pour cent) dividende de participation aux assureurs.

I. N. MARKS, Président
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Directeurs.

Jacob Alexander,	C. Taylor Gauche,
A. A. Maginnis,	Léon Bertoli
Chas Hemard.	T. Prudhomme,
R. H. Bierhorst,	Alf. H. Isaacson,
C. Sporl,	Peter Blaise
Phil. Beck,	A. H. Sieward,
P. Egan,	I. N. Marks,
Otto Thoman,	John Fitspatrick,
Wash Marks.	Geo Waters.

17me Etat de Situation Annuel DE LA Compagnie d'Assurances Germania DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année finissant le 31 décembre 1884.

Primes sur l'incendie		$121,774 17
Primes sur les mers		7,055 49
Primes sur les rivières		4,523 09
Primes brutes pour l'année 1883		$133,352 75
Ajoutez les risques courant pour l'année 1882		30,212 30
		$163,565 05
Ajoutez l'intérêt et les profits et pertes	$28,675 61	
Moins les dépenses	10,652 83	18,022 78
Total		$181,587 83
Pertes payées sur les risques contre l'incendie	$49,712 05	
Sur les risques maritimes	1,040 61	
Sur les risques de rivières	268 69	
	$51,020 75	
Réassurances, réfactions et primes remboursées	45,461 72	
Taxes et souscriptions	5,017 36	101,499 85
Profits		80,087 68
Réserve pour les primes non expirées	$35,430 00	
Réserve pour les pertes non ajustées et les pertes	10,916 87	
Dividende de cinq pour cent payé en juillet 1883	10,000 00	
Dividende de cinq pour cent dû en janvier 1884	10,000 00	
Fonds de réserve	11,800 00	
Surplus	1,941 11	
	$80 087 98	

ACTIF.

Billets reçus pour des primes	$850 00
Primes en voie de perception	27,476 62
Prêts et hypothèque	19 932 88
Prêts sur nantissements payables sur demande	27 250 00
Bons des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat	90,080 00
Propriété No 51 rue du Camp et autres immeubles	69,097 74
Actions de Banque et autres	25,075 00
Meubles de Bureau	1,638 80
Argent en caisse et dans les banques	12,586 94
Total	270,987 98

Cet exposé est une copie exacte et juste des livres de la Compagnie.

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Prés.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi à la Nouvelle Orléans le 12me jour de janvier 1884.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 11me jour de janvier 1884, après avoir mis de côté $11,800 pour le fonds de réserve, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, faisant DIX POUR CENT par an sur le capital et un dividende de DIX POUR CENT aux actionnaires, en outre QUINZE POUR CENT de réfaction à ... sur leurs primes nettes de participation, pour l'année finissant le 31 décembre 18.. sur demande.

Compagnie d'Assurances "TEUTONIA" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Deuxième état de situation annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

PRIMES REÇUES durant l'année expirant le 31 décembre 1883.

Risques d'incendie		$240,034 65
Risques maritimes		48,109 92
Risques de rivières		26,973 43
		$315,118 00
A déduire:		
Pertes sur l'incendie, payées	$53,402 76	
Pertes sur les mers, payées	18,327 09	
Pertes sur les rivières, payées	13,974 00	
Escomptes et commissions	38,710 84	
Réassurances	38,631 72	
Primes remboursées	13,921 01	
Agences et dépenses	1,584 47	
Taxes et licenses	11,585 36	
Dépenses, moins l'intérêt	1,675 32	
Pertes non ajustées	14,250 48	
		206,063 05
		$109,054 95
Réserves pour les risques non échus, 31 décembre 1883	$66,909 95	
Dix pour cent intérêt sur le fonds capital et 5 pour cent sur les primes de participation nettes	20,145 00	
Versement au fonds de réserve	5,000 00	
Réserves pour les pertes non ajustées	7,000 00	
	$109 054 95	

ACTIF

Comptant en caisse	$45,166 71
Bons des Etats-Unis	95,850 00
Bons consolidés de la ville	43,125 00
Autres bons et factions	19,230 00
Prêts sur hypothèques	29,789 99
Bons à primes	13,106 41
Prêts sur nantissement	111,124 24
Primes en voie de perception	35,751 53
Immeubles, 35 rue du Camp	32,750 00
Meubles de bureau	1,000 00
	$436,903 88

PASSIF.

Capital actions	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour des primes non échues	66,909 95
Intérêt et dividende non payé	1,093 45
Pertes non ajustées et non payées	21,250 48
Intérêt et dividende dû en janvier 1884	17,645 00
	$436,903 88

Ce qui précède est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.

WM. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice-Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait et signé sous serment, devant moi, notaire

ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 10me jour de janvier 1884, mettant de côté une réserve de $5,000, a résolu de déclarer un second intérêt semi-annuel de CINQ pour cent, faisant DIX pour cent par an sur le capital-action; et un dividende de CINQ pour cent aux actionnaires, en outre des QUINZE pour cent de réfaction déjà accordé sur leurs primes de participation pour l'année finissant le 31 décembre 1883, payable comptant sur demande.

—DIRECTEURS—

H. BUDDIG,	J. H. KELLER,
J. B. CAMORS,	C. H. MILLER,
M. FRANK,	JOHN NELSON,
E. FRANK,	FRANK RODER
R. FROTSCHER,	J. E. RENGSTORFF
F. FISHER,	F. RICKERT,
H. R. GOGREVE,	L. P. ROUQUETTE,
S. GUMBEL,	A. G. RICKS,
A. J. GOMILA,	WM. B. SCHMIDT,
GILBERT H. GREEN,	H. SCHULTZE,
S. HYMAN,	LOUIS SCHWARZ,
KLUSU KEIFFER.	X. WEISSEN

CHARTE.

ETATS-UNIS d'AMERIQUE

ETAT DE LA LOUISIANE, } VILLE DE LA NLLE-ORLEANS. }

QU'IL SOIT CONNU QUE CE VINGT-quatrième jour du mois de janvier de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-quatre, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la cent huitième, pardevant moi, Edgar Grima, notaire, dument accrédité et assermenté pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement en présence des témoins ci-après désignés:

Les différentes personnes dont les noms sont ici indiqués, lesquelles ont déclaré que, se fondant sur les dispositions des lois de cet Etat telles qu'elles sont contenues dans la Constitution et les Statuts Révisés, et sur les lois postérieures de l'Assemblée Générale relatives à l'organisation de corporations pour travaux d'utilité publique et dans un but de fabrication, elles ont convenu, en se liant et en s'engageant mutuellement, et en liant aussi telles autres personnes qui pourraient plus tard s'associer à elles de former et organiser une corporation pour les fins ci-après et en vertu des articles et stipulations exprimées dans cette charte.

ARTICLE I.

Le nom et le titre de ladite Corporation sera THE NEW ORLEANS CLARET MANUFACTURING COMPANY (Compagnie de fabrication de vin de la Nlle-Orléans). Ladite corporation possédera le droit de succession; elle pourra passer des contrats, poursuivre et être poursuivie en justice, avoir un sceau en sa qualité de corporation, qu'elle est autorisée à modifier à son gré, et dont le modèle sera fourni par la Direction; elle pourra posséder, recevoir, acheter, transférer, détenir, affermer, vendre, donner en garantie et hypothéquer, sous son nom légal, des biens meubles et immeubles; nommer, élire et désigner tels employés, directeurs, agents et administrateurs qu'exigeront l'intérêt et les affaires de la corporation; faire, établir aussi bien que modifier, amender ou abroger, à son gré, tels règlements et sous-règlements qu'elle jugera propres à la bonne administration des affaires de la dite corporation; exercer, enfin, les pouvoirs, droits et privilèges conférés aux corporations organisées en vertu des lois de cet Etat, avec plein pouvoir d'exécuter tous les actes nécessaires à l'accomplissement des fins de la corporation.

ARTICLE II.

Le domicile de cette Corporation est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations et autres notifications légales seront adressées à l'administrateur, et, en son absence, au secrétaire.

ARTICLE III.

Le but pour lequel cette corporation est établie et la nature des opérations qu'elle doit exploiter consistent dans la fabrication du vin au moyen de raisins secs, la fabrication de vinaigre et celle de tels autres produits qui en découleront. Pour cela elle établira et exploitera une fabrique de vin. Elle achètera à l'étranger ou ailleurs des raisins secs et les autres matériaux nécessaires à la dite fabrication; elle acquerra, établira et emploiera les machines et appareils nécessaires; elle exécutera tous les travaux et accomplira tous les actes se rapportant à la dite fabrication, ou en dépendant, et nécessaires pour remplir le but qu'elle se propose et qui est indiqué dans la présente charte.

ARTICLE IV.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de Quatre-vingt-huit mille dollars, divisée en huit cent quatre vingts actions de cent dollars chacune. Les actions ne seront émises qu'après parfait paiement en argent ou en valeurs équivalentes, propriétés actuellement reçues ou acquises par la corporation, ainsi qu'en feront foi les certificats transférables sur les livres de la Compagnie seulement. Le Conseil de Direction de cette corporation aura la faculté d'augmenter ledit capital en tout temps, ou de temps à autre, jusqu'à ce qu'il atteigne mais n'excède pas deux cent mille dollars, et pourra émettre des certificats d'actions en conséquence.

ARTICLE V.

Les pouvoirs de cette Corporation seront donnés à un Conseil de Direction composé de cinq actionnaires, chacun desquels possèdera ou fera partie d'une maison commerciale possédant au moins dix actions du capital de la corporation, et l'élection des Directeurs se fera par scrutin au bureau de la corporation. Trois Directeurs formeront un quorum pour l'expédition des affaires. Le Conseil sera élu annuellement le second Lundi du mois de janvier, et, si c'est un jour de fête, le jour après, s'il n'est pas férié. Ce Conseil servira une année jusqu'à ce qu'il lui soit donné un successeur installé. L'avis de chaque élection sera publié dans un journal quotidien de cette ville, pendant quinze jours avant l'élection. A toutes les élections, une majorité des votes élira; et tout actionnaire aura droit à un vote individuel ou par procuration par action possédée par celui-ci; mais il ne sera permis à personne de voter avec des actions qui n'auront pas été transférées vingt jours avant le jour de l'élection. Dans le cas où l'élection des Directeurs ne se ferait pas le jour précisé, une nouvelle tentative aurait lieu après quinze jours d'avis, alors qu'il est pourvu pour l'élection annuelle. Toute vacance au sein dudit Conseil sera remplie par une élection entre les Directeurs.

ARTICLE VI.

Jusqu'à l'élection annuelle fixée au second lundi du mois de janvier 1885, les messieurs dont les noms suivent composeront le Conseil de Direction de cette corporation: Emile L. Carrière, Désiré A. Chaffraix, Alphonse A. Lelong, Gilbert H. Green et Charles Cavaroc; et, durant le terme de ladite Direction M. Charles Cavaroc sera gérant de la compagnie.

ARTICLE VII.

Le Conseil de Direction, à sa première réunion après l'élection annuelle, nommera un de ses propres membres gérant de la compagnie. Il nommera également un secrétaire et un trésorier ou une seule personne qui remplira les fonctions des deux offices, et tous les officiers, agents et commis qu'il jugera nécessaires. Le Conseil aura le pouvoir de remplir toutes les vacances qui se produiront dans son sein; de charger, de destituer ou de rappeler tous les règlements ... bonne administration des affaires de la compagnie, il fixera le traitement du gérant, du secrétaire, du trésorier et des autres employés de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme excédant celle qu'il devra à la compagnie, s'il en doit une.

ARTICLE IX.

Cet acte d'incorporation peut être changé ou modifié, des additions peuvent y être faites; de même que cette corporation peut être dissoute à une réunion générale des actionnaires convoquée dans ce but, avec l'assentiment de ceux qui en posséderont les trois-quarts, comme montant, des actions du capital, après un avis préalable de trente jours de ladite convocation, dans un des journaux quotidiens de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE X.

Lorsque cette corporation sera dissoute par l'expiration de sa charte ou autrement, la liquidation de ses affaires sera confiée à trois commissaires qui tiendront leurs mandats du Conseil de Direction, et qui agiront en cette qualité jusqu'à la parfaite clôture des affaires de la compagnie. En cas de mort ou d'incapacité à servir d'un des commissaires, les deux autres continueront à agir; et, en cas de manque d'entente des deux, ils auront recours à un arbitre.

Ainsi fait et passé en mon étude, à la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus indiqués, en la présence de MM. George C. Andry et George Grima, tous deux de cette ville, juges compétents qui ont apposé ici leurs signatures avec celles des personnes comparues devant moi, après avoir entendu la lecture de tout ce qui précède.

(Signé)

A. CARRIÈRE & SONS,
D. A. CHAFFRAIX,
A. A. LELONG,
GILBERT H. GREEN,
C. CAVAROC & SON,
GUSTAVE PITOT,
G. C. ANDRY,
GEO. GRIMA,
EDGAR GRIMA, Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques, pour et en la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède de la Compagnie de fabrication de vin rouge de la Nouvelle-Orléans, a été dûment enregistré dans le livre 226, à la page 627 et suivantes.

Signé,

GEO. GUINAULT. Sous-annotateur

Nouvelle-Orléans, Lne, 24 janvier 1884.

Une copie exacte de l'original enliassé en mon bureau.

EDGAR GRIMA notaire.

Nouvelle-Orléans Lne. 24 janvier 1884.

MALADIES DE POITRINE GUÉRIES PAR LE

SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop rosé avec la signature de GRIMAULT & Cie. Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit:

les Bronchites, la Consomption, les Catarrhes, la Phthisie.

et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.

Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—le gallon	$2 37 à	2 40
BRANDIES—Du pays, le gallon	$3 00 à	3 ..
Pêche—vieux, le gallon	1 10 à	1 25
Pomme	2 25 à	2 75
Cognac importé—1877, le gal.	4 80 à	—
1872	5 50 à	—
1870	5 75 à	—
1866	6 50 à	—
1860	7 40 à	—
1858	8 00 à	—
1848	10 50	—
Otard Dupuy & Co's Cognac 1878	5 50 à	—
do do do do 1870	7 00 à	—
do do do do 1854	9 00 à	—
do do do do 1848	10 25 à	—
Bisquet, Dubouche &co, cognac 1878	4 50 à	—
1870	5 50 à	—
1848	9 00 à	—
GENIEVRE—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par galon	1 20 à	—
Hollande, par gal	2 75 à	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 ..
Holland, par caisse	7 25 à	7 50
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal	à	1 15
Ouest	1 15 à	1 1.
Bourbon	1 40 à	3 50
Seigle	1 50 à	2 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlandai importé	4 00 à	4 25
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts par doux	27 00 à	—
M. Canneaux Fils, quarts	30 00 à	—
M. Canneaux Fils, pints	32 00 à	—
Piper Heidsieck qts par dous	28 00 à	—
Krug &co, qts par douz	22 50 à	23 00
Moet & Chandon — Brut... Mousseux, par dous	24 00	—
Cremant d'Ay, par dous	26 0..	—
Pintes, $2 en plus		
G H Mumm's & Co Dry Verzenay	24 75 à	—
Extra Dry	28 50 à	—
New Orleans claret par barillet	43 00 a	—
boite	2 80 a	
Malaga par barillet	55 00a	
VINS ROUGES—California Claret, le gal	53 à	60
Zienfandel, No 1 le gal	70 à	75
Clarets Importés — Ordinaire par bar	57 00 à	60 00
Clarets de famille, le bar	65 00 à	75 00
Clarets fins le bar	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse	6 00 à	—
St-Julien, la caisse	6 50 à	—
Margaux, la caisse	7 00 à	—
Pontet Canet, la caisse	10 00 à	—
Larose, la caisse	12 00 à	—
Léoville la caisse	12 00 à	—
Chateau Lafitte, la caisse	28 00 à	—
Ordinaire, la caisse	3 20 à	3 50
Château Dillon, p. cask	125 à	—
Blanquefort p. cask	105	—
Château Dillon p. caisse	7 50 à	—
VIN BLANCS — California le baril	40 00 à	45 00
Importé de famille, la bar	65 00 à	80 00
Importé, fin, la bar	90 00 à	175 00
Graves, la caisse	6 00 à	—
Sauternes, la caisse	6 50 à	—
Haut Sauternes, la caisse	10 00 à	—
Latour Blanche, la caisse	18 00 à	—
Chateau Yquem, la caisse	20 00 à	50 00
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Coite, le gal	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine, le gal	2 50 à	5 00
Madère la caisse	12 00 à	25 00
Sherry Cotte, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
do très vieux port	6 00 à	—

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET

Sawn Tim No 1	$15 00	Plank No 1	$15 00
No 2	1. 0.	No 2	14 00
No 3	13 50	No 3	13 00
Scantling No 1	15 00	Flooring No 1	15 50
No 2	14 0	No 2	15 00
No 3	12 50	No 3	14 00
Geiling No 1	15 00	Weath Bds No1	14 00
No 2	14 50	No 2	11 00
No 3	7 0.		
Boards, No 1	15 00	Nerds No 2	12 00
No 3	10 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED

Flooring, No 1	24 00	Ceiling, No 1	20 00
No 2	17 0	No 2	16 00
No 3	14 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	17 00
No 2	12 00	No 2	15 00
Boards, No 3	13 00	No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH

Boards, No 1	30 00	Boards, No 2	27 50
No 3	18 0	No 4	15 0.
No 5	12 00	No 6	11 0.
Dimensions No 1	20 00	Dimensions No 2	18 00
No 3	15 0		
Dr'ed Bds No 1	35 00	No 4	18 00
No 2	32 50	No 5	15 00
No 3	30 00	No 6	14 00

WHARF TIMBER

No 1	9	No 3	7
No 2	8		

MAHOGANY TIMBER

No 1	10	No 3	7
No 2	9		

S CEDAR TIMBER

No 1	10	No 3	—
No 2	8		

WALNUT LUMBER

No 1	100 00	No 3	60 00
No 2	90 00		

OAK LUMBER

No 1	60 00	No 3	40 00
No 2	50 00		

SHINGLES

No 1	3 75	No 3	3 00
No 2	3 50		

LATHS

Per 1,000	1 60

BRICK—PER 1,000

River—Choice	10 00	Prime m'ch	9 00
Good	8 00	Merchantable	8 00
Lake—Pavins	10 50	Lake—B'ing	9 00
Ardt	7 50	ICKRd—Pa'ing	8 25
ICRRd—Buildg	8 25		

LIME—PER BBL

Alabama	1 00	Western	1 35

PLASTER

Calcined	1 75

CEMENT

Portland	3 50	Rosendale	1 90
Western	1 35		

SAND

River	—	Yellow	30
White	42½		

SLATE—PER SQ

Bangor	6 0	Virginia	—
Chapman	—	Pennsylvania	—
Western	—		

HAIR—PER LB

Plaster	5 6

TILES—EACH

Fire	50	Ridge	18

IRON

Bars round and Square—1 to ¾ in p 100	2 35
Flat, 1½ to 4x¾ inches	2 35
Bands, light, 3 to 6x½ inches	2 85
Heavy, 3½ to 6x¾ inches	2 65
Hoops, ¾ to 5,16, No 17 to 20 G p lb	5¼
Sheet Nos 10 to 14 G	3¼
Galvanized, No 26 G	8 7·10
Roofing	
Pig p ton	
Nails, 10d, per keg	2 70
Spikes, cut, per keg	2 95
Wrought	

TIN—PER BOX

Roofing, 1x20x28 inches			16 50
I C do	12 50	1x14x20	8 00
I C I x14x20	6 00	Block, p lb	27

COPPER

Roofing per lb	22
Brazier's sheets 12 lb and over	26

BRASS

Sheet, p lb	25

ZINC

Sheet, p lb	7½

LEAD

Pig p lb	5¼	Sheet, p lb	7
Pipe p lb			

PAINTS

Wite Lead Spure	6½	Red painters	8
Red extra	7½		

OILS

Linseed raw, pgl	59	Linseed boiled.	62
Lard winter	90	Lard No 1	—
Cotton Seed	—		

TURPENTINE

Per gallon	35

LES SEULES VÉRITABLES

Dragées Dépuratives Iodurées du Dr GIBERT

constituent le plus agréable et le meilleur, le plus actif et le plus économique de tous les dépuratifs connus.

Exiger (ainsi que pour le Sirop) les Signatures en rouge ... et ... sur l'étiquette ... françaises

No 14. Commencé le 31 juillet.

FEUILLETON.

Mariages Riches!

MAISON SAINT-REPAIRE.

Par De Coëtlogon.

PREMIÈRE PARTIE.

Suite.

—Pourquoi non? Notre travail, à nous autres artistes, ne doit pas rester enfoui dans nos ateliers, et il est toujours à la disposition des amateurs qui désirent en faire l'acquisition.

—Cependant, Mlle votre fille n'a pas eu l'air d'accueillir favorablement ma prière.

—Cette miniature, reprit Mussiani, est sa première production; ma fille n'a peut-être pas encore familiarisé son esprit artiste à cette séparation de l'œuvre longtemps caressée; et puis votre désir s'est produit si inopinément qu'elle n'en a sans doute pas compris la portée, prenant votre proposition pour l'entraînement d'un caprice passager.

— Rien n'est plus sérieux, cependant, et je vous le répète, dit Ronald, je désire ardemment faire cette acquisition; je vous serais reconnaissant si vous pouviez amener Mlle Mussiani à fixer elle-même le prix de son travail.

— C'est bien, répliqua le père, je vais lui en parler et demain je vous ferai connaître sa réponse.

Ronald se retira plus agité que jamais, osant à peine consulter son cœur, cherchant à se dissimuler à lui-même l'invincible entraînement qui le poussait vers cette jeune fille que le hasard avait jetée sur sa route, à l'heure du départ, et qu'il ne connaissait que depuis trois jours à peine.

Mais, dans toute sa nature ardente, l'amour avait fait de rapides progrès; il ne s'agissait plus de quitter Florence, et quand William lui demanda ce qu'il avait décidé, il répondit:

Nous restons; défais nos malles. On vient de commencer le portrait que mon oncle me réclamait depuis si longtemps. Nous passerons sans doute l'hiver ici, et je vais même essayer de trouver une installation plus commode.

Si nous pénétrons dans la chambre d'Antonia Mussiani, nous la trouverons elle-même assez vivement émue. Son instinct de femme ne s'était pas trompé sur le sentiment qui dirigeait tous les actes de Ronald; elle avait remarqué l'impression que sa vue avait produite sur le jeune homme, sa rencontre le lendemain, au palais Pitti, les quelques paroles échangées pendant qu'elle travaillait, les projets formés par Ronald, qui se présentait le même jour chez son père sous un autre prétexte; puis enfin, cette entrevue du lendemain avec le gentleman anglais, se transformant en admirateur exalté de son talent, voulant acquérir à tout prix cette miniature à peine achevée.

Tous ces faits successifs se dressaient dans son esprit; elle les analysait, les commentait, et elle murmurait tout bas:

—Cet homme m'aime; je le sens, j'en suis sûre!.... Puis, après un moment de silence, elle reprenait;

—Il m'aime!.... il m'aime!.... Mais que m'importe, après tout? moi, je ne puis pas l'aimer; il ne ferait jamais sa femme d'une simple artiste, lui riche et grand seigneur! c'est un caprice qui est né soudainement dans son cœur et qui disparaîtra de même; il se trompe s'il s'imagine que je pourrais accepter un amour sans lendemain; n'y pensons plus.

Elle essaya de chasser de son esprit les pensées importunes qui venaient l'assaillir. Son père vint frapper à sa porte et, l'arrachant à ses méditations, il lui fit part de l'insistance que mettait le noble étranger à devenir l'acquéreur de la *Vierge à la Chaise*; puis, espérant toucher l'amour propre et la légitime convoitise de sa fille, il ajouta qu'il était sûr que l'honorable Ronald donnerait une forte somme de cette copie si admirablement réussie.

Antonia regarda son père et lui répondit:

—Nous n'avons pas besoin, grâce au ciel, de courir après l'argent, en ce moment, et je n'ai pas l'intention de vendre ce travail qui est le premier que j'ose signer.

—Cependant, l'occasion est favorable et ne se représentera peut-être pas plus tard, répliqua le père.

Si ma copie est aussi fidèle, aussi remarquable que la faiblesse paternelle veut bien le dire et que M. Ronald le prétend, elle conservera toujours sa valeur. Et je ne puis ensuite me faire à l'idée de m'en séparer si vite; ainsi, cher père, n'insiste pas, j'aurais trop de peine à te refuser.

Mussiani essaya encore de faire revenir Antonia sur sa détermination; mais cette dernière refusa plus énergiquement que jamais, et il fallut bien s'incliner.

Le lendemain, à deux heures, Ronald sonnait à la porte de la villa, et, nous devons dire en narrateur fidèle que, depuis plus de trente minutes, il se promenait dans les environs, attendant avec impatience l'heure fixée pour le rendez-vous.

Le peintre, la palette en main, l'attendait dans son atelier, et il se mit immédiatement à son chevalet.

Comme la veille, la conversation fut assez animée. On abordait tous les sujets, mais Ronald eut beau faire des allusions au désir qu'il avait exprimé de faire l'acquisition de la fameuse miniature, Mussiani évitait la question et parlait d'autre chose.

Ronald n'y pouvant plus tenir, aborda franchement la question.

—Eh bien, monsieur, avez-vous pu décider mademoiselle votre fille à me céder sa *Vierge à la Chaise*?

Mussiani, interpellé, fut obligé d'avouer que ses efforts avaient été infructueux. Sa fille, prise de tendresse pour cette première production, sortie victorieuse de ses mains d'élève débutante, ne voulait pas consentir à s'en défaire. C'était une faiblesse qu'il fallait excuser; un jour viendrait sans doute où de nouveaux succès obtenus dans son art lui rendraient moins cher ce travail de ses jeunes années.

Ronald ne put dissimuler son désappointement et déclara qu'il était prêt à tenir compte de ce sacrifice qu'il sollicitait, et à consacrer un haut prix à cette acquisition. Mais Mussiani répondit que sa fille n'était nullement guidée par l'intérêt dans cette affaire; que ce n'était qu'une question de sentiment, l'artiste ne voulant pas se séparer de cette miniature qui lui rappelait ses premiers succès.

—Le souvenir n'en serait que plus sérieusement ineffaçable, reprit Ronald, en se traduisant par une acquisition dont le chiffre indiquerait largement le mérite de l'œuvre.

—Vous avez logiquement raison, répliqua le père; mais que voulez-vous faire contre l'entêtement d'un cœur qui ne veut pas capituler?

—C'est que ma cause n'a pas été bien défendue, et, si j'avais pu la plaider moi-même, je suis sûr que ma demande n'aurait pas été repoussée.

—Qu'à cela ne tienne! reprit Mussiani. La séance est terminée pour aujourd'hui, et si vous le désirez, je vais vous laisser traiter personnellement cette petite affaire avec le seul maître de la miniature convoitée.

Ronald accepta de grand cœur, heureux d'obtenir un entretien avec la jeune fille.

Quelques instants après, Antonia descendit au jardin, où Ronald fut invité par Mussiani à aller la rejoindre.

En se trouvant en présence de celle qui, depuis quelques jours, occupait si profondément sa pensée, Ronald se sentit étrangement troublé, et il demeura dans une muette contemplation devant la jeune fille, qui, elle-même, cachait mal son émotion. Ce silence, en se prolongeant, devenait gênant, et Antonia, qui était une excellente nature, fit un suprême effort et dit à Ronald:

—Mon père m'a dit que vous désiriez me parler, monsieur, je vous écoute.

Rappelé à la situation par cette voix harmonieusement timbrée, qui le mettait en demeure de s'expliquer, Ronald murmura, comme une prière:

—Pourquoi refusez-vous de me céder cette miniature que je désire si ardemment posséder?

—Parce qu'elle n'est pas à vendre, répondit Antonia.

—Cependant vous êtes artiste et vos œuvres ne sont pas destinées à orner simplement votre atelier.

—Je ne sais ce que ferai, dans l'avenir, des tableaux que je pourrai produire avec plus ou moins de talent, mais j'ai résolu de ne pas vendre celui-là.

—Même, reprit Ronald, si l'on vous offrait un prix plus haut que vous ne pouvez l'espérer.

—Croyez-vous donc, répliqua avec vivacité Antonia, qu'une artiste ne soit sensible qu'à l'appât du gain, et que l'or étouffe en elle tout autre sentiment?... Tant pis pour vous, si vous nous jugez ainsi. Quant à moi, j'écoute avant tout l'impulsion de mon cœur; je me suis attachée à cette petite miniature, que j'ai peinte avec amour, qui n'a certes pas la valeur que votre incompréhensible enthousiasme veut bien lui attribuer et, si jamais elle me quitte, ce ne sera pas à prix d'argent qu'on l'obtiendra: elle n'est pas à vendre!

—Je suis profondément affecté, mademoiselle, dit Ronald, de vous avoir froissée par mon instance, et d'avoir trop peu dissimulé l'ardent désir que j'avais de posséder cette copie.

—Si c'est une copie de la *Vierge* de Raphaël que vous désirez, vingt artistes à Florence pourront vous en livrer une en quinze jours, qui vaudra certes mieux que la mienne et que vous paierez moins cher.

—Ce n'est pas l'œuvre des autres que je veux. C'est le travail de vos mains, c'est la Vierge à laquelle vous avez communiqué votre pensée, c'est la miniature que j'ai vu naître, jour à jour, sous l'inspiration de votre âme d'artiste.

—Pourquoi cela? fit-elle en regardant le jeune homme en face.

—Pourquoi?.... Vous le demandez? Soit. Je veux ce tableau, parce qu'il sera l'éternel souvenir du jour où je vous ai vue pour la première fois; du jour où, moi, l'insouciant voyageur qui jetait jadis ma vie aux aventureux hasards de la grande route, j'ai dû courber mon humeur vagabonde, sous une force plus puissante que ma volonté et m'attacher à vos pas, comme le navigateur errant suit l'étoile qui le guide sur l'Océan sans fin. Oui, depuis cette heure où je vous ai aperçue, penchée sur votre chevalet, je vous aime! Je vous aime follement, quoique vous puissiez faire et dire, et quand même vous me repousseriez, vous me trouveriez toujours sur votre chemin, car je suis libre et riche, et je ne puis vivre sans vous.

—Et c'est dans la maison, sous les yeux de mon père, que vous venez me parler de cet amour d'hier, de cet amour que je ne puis partager et que vous oublierez demain!

—Je ne sais si vous m'aimerez un jour, reprit Ronald avec feu, mais moi, les obstacles ne m'épouvantent pas; je saurai tout braver pour me rapprocher de vous, et vous comprendrez alors à quel point je vous aime et combien vous êtes nécessaire à mon bonheur, à ma vie.

—Et si je vous repousse, murmura la jeune fille, si je refuse d'écouter plus longtemps des paroles que je ne dois pas entendre?

—J'en mourrais! répondit Ronald, en attachant sur elle un long regard de prière et de respectueuse tendresse.

—C'est pour cela que vous voulez posséder cette miniature? interrogea sans colère Antonia.

—C'est parce que je vous aime jusqu'à la folie, et que cette miniature me parlera éternellement de vous.

Sans répondre un seul mot, Antonia s'éloigna, laissant Ronald profondément agité de cette brûlante déclaration qu'il venait de faire, et ne sachant ce que signifiait la brusque disparition de la jeune fille.

Quelques instants après, Antonia reparut: elle se dirigea vers Ronald et, lui présentant un petit carton, elle lui dit simplement:

—Je vous avais dit que je ne voulais pas vendre cette miniature; la voici, je vous la donne.

Ronald eut un éclair de joie dans les yeux il voulut adresser ses remerciements à la jeune fille qui regagnait tranquillement la maison; il voulut courir sur ses pas, mais elle l'arrêta d'un signe et il dut s'éloigner en pressant sur ses lèvres la chère miniature qu'il venait de conquérir.

Arrivé à la porte du jardin il se retourna, et il aperçut sur le perron Antonia, qui lui envoyait de la main un dernier signe d'adieu, un sourire sans colère l'accompagnait.

Quand Mussiani vit sa fille rentrer, il lui demanda si Ronald avait été plus éloquent que lui et l'avait décidée à se défaire de la miniature.

—Oui, mon père, reprit-elle.

—Ainsi tu as consenti à vendre ta vierge?

—Non, je l'ai donnée.

—Tu as donné, donné à M. Ronald? reprit le père surpris; toi qui refusais de la vendre, quand tu pouvais en obtenir un prix très élevé?

—J'ai pensé qu'il n'était pas digne de profiter ainsi de son enthousiasme, peut-être irréfléchi, et puisqu'il manifestait un si profond désir de posséder cette copie, que je pense refaire en quelques jours, j'ai préféré la lui offrir simplement.

—Tu as raison, c'est vrai. M. Ronald s'est montré si large sur le prix de son portrait, que nous pouvons bien, à notre tour, lui faire cette gracieuseté.

—N'en parlons plus, fit Antonia en soupirant.

Quand elle se retrouva seule dans sa chambre elle donna son libre cours à ses pensées; les moindres faits des quatre jours qui venaient de s'écouler et qui avaient, à peine d'abord, frappé son esprit, prirent soudain un corps et se groupèrent pour lui montrer la marche ascendante de cet amour qui commençait à se glisser dans son âme. Elle voulut se débattre contre le sentiment qui l'envahissait malgré elle, et dont elle essayait de se dissimuler la réalité et la grandeur; mais, lorsque ses lèvres murmuraient tout bas: c'est une folie que le réveil dissipera, un feu qui s'éteindra, emporté par le souffle du lendemain, la voix de son cœur lui criait: Il t'aime! il t'aime ardemment! et tu sais bien que cette immense tendresse qui se révèle tout à coup ne te laisse pas indifférente.

Puis, elle sentait le regard si doux, si tendre, si pénétrant de Ronald qui la poursuivait sans cesse. Elle avait beau fermer les yeux, elle le voyait toujours devant elle, soumis et suppliant; et les paroles d'amour qu'il lui avait adressées dans une heure de fièvre, vibraient toujours à son oreille.

Le soir, elle s'endormit en prononçant le nom de Ronald, et ce fut encore ce nom qu'elle murmurait à son réveil.

Ronald s'était éloigné, fou de bonheur, emportant son cher trésor, qu'il regardait comme le gage d'un amour, dont il ne cherchait plus à combattre les impérieuses aspirations.

Le lendemain, après une séance qu'il trouva éternellement longue, il put enfin quitter l'atelier, où Mussiani restait pour terminer le travail commencé et qui n'exigeait pas la présence du modèle.

Et Ronald aperçut dans le jardin Antonia qui se promenait seule. Obéissant aux élans de son cœur, il courut vers elle, et, sans s'arrêter à des phrases banales, il reprit avec une irrésistible ardeur les tendres épanchements de la veille, comme s'il avait continué la conversation commencée. Il ne parlait plus que de sa reconnaissance, de son ivresse, et formulait des projets comme si l'avenir lui appartenait.

Antonia essaya vainement de protester, disant qu'elle ne voulait pas, qu'elle ne pouvait pas l'aimer; que cet amour, qui l'effrayait par sa violence même, était impossible.... Mais Ronald ne l'écoutait pas, et, redoublant d'énergie dans l'expression de sa tendresse, il finit par vaincre la résistance de la jeune fille, qui céda à son tour à l'enivrement d'une passion qu'elle commençait à partager. Il fallut se quitter, mais l'accord était fait, et chaque jour ils se rencontreraient ainsi à la sortie de la séance.

Ronald, pour gagner la confiance du père, flattait l'amour-propre de l'artiste, vantant avec chaleur tout ce que produisaient ses pinceaux et payant généreusement des tableaux et des croquis qui seraient restés ignorés dans l'atelier du peintre, sans cette généreuse intervention du riche voyageur. L'amour mutuel des deux jeunes gens grandissait ainsi à l'ombre du toit paternel.

Ces simples promenades dans le petit jardin de la villa, où des yeux indiscrets pouvaient sans cesse les surveiller et les surprendre, ne pouvaient plus suffire à leurs épanchements; il fut convenu qu'ils se rencontreraient dans les discrètes allées des jardins Boboli.

La suivante Rosita, qui accompagnait toujours sa maîtresse, se prêta, grâce à la générosité de Ronald, à ces entrevues, et chaque jour, ils purent se retrouver ainsi.

Sûr, désormais, de la tendresse d'Antonia qui ne résistait plus aux entraînements de son cœur, Ronald loua une petite maison située sur les hauteurs de Boboli, où il était aisé d'arriver par les jardins. Il fit confortablement meubler ce nid charmant, qui abritait leur amour, et bientôt il était l'heureux amant d'Antonia. Ils se laissaient aller, insouciants, aux brûlantes joies de leur mutuelle tendresse, lorsque leur bonheur fut troublé par un événement imprévu.

Un des meilleurs élèves de Mussiani, ayant acquis déjà un talent qui pouvait lui présager un brillant avenir, et appartenant à une famille honorable de Florence, était, depuis longtemps, un des respectueux adorateurs d'Antonia.

On commença par ne pas prendre trop au sérieux les tendres élans de l'élève; mais un jour, il vint, avec son père, demander la main d'Antonia.

Cette proposition était trop formelle et trop avantageuse pour être repoussée, car en dehors de son talent d'artiste, Robert Puzelli avait une certaine fortune. C'était donc un parti très désirable pour la fille de Mussiani.

Le père accueillit favorablement la demande, tout en réservant la volonté de sa fille, qui, seule, pouvait disposer de sa main.

Le soir même, Mussiani faisait part à Antonia de la recherche dont elle était l'objet.

Celle-ci accueillit en riant cette communication et repoussa toute idée de mariage, répétant qu'elle était heureuse chez son père, et qu'elle ne voulait pas se marier. Elle n'aimait nullement Robert Puzelli, et elle ne consentirait jamais à donner sa main sans son cœur.

(A continuer)